

Compte rendu journée avec les agriculteurs du bassin versant du Trec et de la Canaule

Organisé dans le cadre d'un partenariat entre le syndicat mixte Trec, Gupie, Médier et la Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne, une visite terrain regroupant 43 agriculteurs a eu lieu ce jeudi 7 Janvier à Seyches et Birac-sur-Trec.

L'objectif était de présenter le rôle et les missions du syndicat, mais aussi de répondre à toutes les questions des agriculteurs possédant des parcelles en bord de de cours d'eau : Est-ce que je peux entretenir seul ? Si oui comment ? Quels types de travaux la réglementation m'autorise ? Comment les mettre en œuvre ? En effet, suite à de nombreux retours sur le terrain, il a été constaté que les agriculteurs méconnaissaient les actions des syndicats de rivière et les actions ou travaux qu'ils pouvaient faire eux-mêmes.

Ainsi, cette visite a démarré en expliquant le fonctionnement du syndicat ainsi que ses actions. Les agriculteurs ont pu poser des questions sur les linéaires entretenus et le calendrier de travaux prévus dans les prochaines années.

Afin de rendre le discours du syndicat plus concret, le groupe a visité une berge de cours d'eau non entretenue par le syndicat et une berge ayant fait l'objet de travaux début 2020. Les techniciens du syndicat de rivière ont pu expliquer sur site comment les riverains peuvent entretenir leur berge : comment enlever les embâcles ? Quels arbres couper ? Comment enlever les ronces ?

La question concernant l'érosion des berges a aussi été évoquée : Quelles sont les techniques pour conforter une berge et quelle est la réglementation associée à chaque technique ? . Le problème de l'érosion des berges a donc amené les techniciens du syndicat a expliquer l'importance de la végétation sur les berges pour le maintien de celle-ci et les méthodes pour la restaurer sur les nombreux tronçons ou la ripisylve n'est plus présente. Quelles espèces peuvent être plantées ? Qu'est-ce que la régénération naturelle assistée (laisser pousser la végétation et sélectionner les espèces spontanées intéressantes pour les berges du cours d'eau) ?

Le message principal à retenir : les techniciens et élus du syndicat sont toujours disponible pour les questions, conseils, une visite sur site... ne pas hésiter à les contacter !

